



### **Union Fédérale Equipement**

30 passage de l'Arche – 92055 La Défense cedex

Téléphone : 01 40 81 24 00

Fax : 01 40 81 24 05

Mail : [cfdt.syndicat@i-carre.net](mailto:cfdt.syndicat@i-carre.net)

## **Tous dans l'action le 16 mai 2005**

L'UFE CFDT appelle tous les salariés de l'Equipement à agir pour défendre la réduction du temps de travail, les salaires et obtenir dans le cadre de la décentralisation et des réformes du ministère des garanties sur l'emploi, les revenus, les conditions de travail et de transfert dans les collectivités.

**Sur les salaires** : si les actions du 20 janvier, du 5 février et du 10 mars ont obligé le gouvernement à réagir, les décisions unilatérales prises sont encore loin du compte. Les 0,5% au 1<sup>er</sup> février, 0,5% au 1<sup>er</sup> juillet, 0,8% au 1<sup>er</sup> novembre sont loin de compenser le contentieux estimé à 5% des années 2004 à 2005.

**Sur la RTT** : le 16 mai 2005, le lundi de pentecôte ne sera plus férié pour la plupart des salariés du privé comme du public. Un jour de travail supplémentaire dans l'année sans rémunération c'est, alors que le chômage augmente, une entorse de plus à la réduction du temps de travail.

Pour la CFDT, le financement de la dépendance des personnes âgées et des personnes handicapées ne doit pas impliquer que les seuls salariés (les professions non salariées sont exemptées de la mesure) mais relever de la solidarité nationale.

**Sur les réformes au ministère**, la CFDT revendique un cadrage national qui garantisse :

- l'emploi de tous les personnels (OPA, NT, NX3 ans, agents Berkani....).
- les revenus dans le cadre de la mobilité, mais aussi des futures organisations du travail.
- les conditions de travail : l'instruction du 26 juillet 2001 relative à la mise en œuvre de la réduction du temps de travail au ministère doit être la référence, notamment en ce qui concerne le cycle de travail hebdomadaire qui doit rester la règle et des modalités de la RTT.

- une bourse aux postes une fois les organisations du travail connues (futures DDE, DIR, SMO, DGRE et transferts aux départements) avec une priorité pour les agents en place, ainsi que la suppression de la règle des 3 ans pour obtenir une nouvelle affectation pour les agents n'ayant pas obtenu le poste de leur choix.

**Le 16 mai, mobilisons nous en participant à des Assemblées Générales, HMI, arrêt de travail de 24 heures**



**Fédération Générale des  
Transports et de l'Équipement**

47/49 av. S. Bolivar  
75950 PARIS Cedex 19

## **Communiqué de presse de la FGTE**

Le bureau fédéral de la Fédération Générale des Transports et de l'Équipement (FGTE-CFDT) constate que les réponses apportées par le gouvernement et le patronat aux revendications sur l'emploi, la réduction du temps de travail et les salaires, massivement exprimées dans les journées d'action du 5 février et du 10 mars ne correspondent pas aux attentes des salariés.

Le gouvernement et le patronat n'ont rien compris. Ils le montrent particulièrement dans le secteur des Transports et de l'Équipement :

- ils imposent, par la force publique, la transformation du pavillon maritime français en pavillon de complaisance.
- ils imposent à plus de 330000 conducteurs routiers une augmentation de la durée du travail sans augmentation de salaire et au détriment de la sécurité routière.
- ils cherchent à mettre en cause les accords signés dans les transports publics en menaçant d'imposer un service minimum par la loi.
- ils imposent une décentralisation mal maîtrisée qui se traduira pour beaucoup de salariés de l'Équipement, « dé »centralisés ou non, par des mutations professionnelles, géographiques d'autant plus risquées que, parmi ceux qui ne seraient pas repris par les départements, certains n'ont pas la garantie d'emploi.
- ils favorisent, dans l'aérien, une politique de concentration, de développement de compagnies à bas coût avec la déréglementation qui entraîne des milliers de suppressions d'emplois.
- ils imposent 4000 suppressions d'emplois à la SNCF et un plan fret qui accentue encore le repli sur les seuls trafics rentables.
- ils imposent partout un blocage des salaires, et font supporter aux seuls salariés la hausse du financement de la dépendance, par une augmentation du temps de travail non rémunéré, corvée d'un nouveau genre pour la France d'en bas.

**Le Bureau Fédéral de la FGTE-CFDT appelle les salariés du transport et de l'Équipement à agir le lundi 16 mai, jour de la Pentecôte, contre cette politique, en participant à des mobilisations, assemblées, arrêt de travail pouvant aller jusqu'à la grève de 24 heures.**



La Défense, le 3 mai 2005

**Union Fédérale Equipement**

30 passage de l'Arche – 92055 La Défense cedex  
Téléphone : 01 40 81 24 00  
Fax : 01 40 81 24 05  
Mail : cfdt.syndicat@i-carre.net

à

**Monsieur le Ministre de l'Equipement,  
des Transports, de l'Aménagement du  
territoire, du Tourisme et de la Mer**

Réf. : DM/BD 2005-33

OBJET : Préavis de grève

Monsieur le Ministre,

Les dernières propositions faites aux fonctionnaires et agents publics en matière salariale au titre de la perte de pouvoir d'achat des années passées et au titre de l'année 2005 sont inacceptables.

Dans le même temps, le gouvernement fait supporter aux seuls salariés le financement de la dépendance par une augmentation de temps de travail non rémunérée, corvée d'un nouveau genre pour la France d'en bas.

Ce jour de travail supplémentaire, alors que le chômage augmente, est une entorse de plus à la réduction du temps de travail.

Au ministère de l'Equipement, la CFDT revendique un cadrage national qui garantisse l'emploi, le revenu, les conditions de travail des personnels ainsi que les conditions de transferts des agents dans les collectivités.

Aussi l'Union fédérale équipement CFDT (UFE - CFDT) appelle ses syndicats à mobiliser les fonctionnaires et agents publics, pour une journée d'action et de grève le 16 mai 2005. Ce préavis couvre les agents commençant ou terminant leur travail au cours de cette journée. Ce préavis concerne les agents de tous grades, de toutes fonctions de votre ministère, ainsi que ceux amenés à les remplacer.

L'Union Fédérale Equipement CFDT souhaite être reçue conformément à la loi relative aux préavis de grève.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de notre haute considération.

Pour l'UFE-CFDT,

**signé**

D. METRICH

Secrétaire Général

Copie : DPSM

# **Les fédérations de fonctionnaires CGT – CFDT - FO - UNSA - FSU - CFTC**

## **Le 16 mai, agir pour les vraies solidarités**

Le Premier ministre n'a toujours pas répondu aux fédérations de fonctionnaires qui lui ont demandé, le 14 avril dernier, de reconsidérer la décision du gouvernement d'imposer aux salariés un jour de travail supplémentaire le lundi 16 mai de Pentecôte.

Il maintient une mesure profondément inéquitable qui ne vise que les salariés et qui n'apporte pas de véritable solution aux besoins de financement de la prise en charge solidaire du grand âge et du handicap.

En conséquence, les fédérations signataires appellent les personnels de la Fonction Publique à faire du lundi 16 mai une journée de mobilisation et d'action, sous les formes les plus diverses y compris la grève (des préavis ont été déposés), pour que s'ouvrent des négociations sur la meilleure façon d'assurer la nécessaire solidarité face à la dépendance et pour promouvoir leurs revendications en matière de pouvoir d'achat, de carrières, d'emplois, de service public.

Le 29 avril 2005